

ENSEIGNEMENT DU DROIT : COOPÉRATION ENTRE L'ENS RENNES ET L'INSTITUTE OF LAW DE JERSEY

le 15 janvier 2015

L'Institut de Law de Jersey et l'École normale supérieure de Rennes ont signé un accord de coopération le 15 Janvier 2015. Les deux établissements d'enseignement supérieur vont ainsi développer un enseignement commun et un programme de recherche en droit. La première étape a été de mettre en place un certificat conjoint en common law.



Une équipe de l'ENS Rennes participera avec huit autres équipes internationales à un concours (simulation de procès) organisé par l'Institut de droit, à Jersey du 13 au 15 mars 2015. Un étudiant de doctorat à Jersey s'est déjà inscrit sur le nouveau programme de doctorat conjoint. L'accord a été signé pour l'Institut de droit de Jersey par Sir Philip Bailhache, président de l'Institut, et David Marrani, directeur, et pour ENS Rennes, Patrice Quinton, président de l'ENS Rennes et le professeur Gilles Lhuillier.

THÉMATIQUE(S)

Vie de l'École

Mise à jour le 7 mars 2016

À LIRE AUSSI





Conférence UbiDEM : Les obstacles à la régulation européenne des nouvelles formes de travail



Conférence UbiDEM : Comment taxer efficacement les multinationales à l'ère du numérique ?



Colloque UbiDEM : Diriger